

**2 Politique**

**Parlement/Ouverture de la première session ordinaire  
A l'Assemblée nationale**

**Haro sur "l'usage inflationniste des ordonnances"**

Juste KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

A l'ouverture, hier, de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale, le président de la première chambre du Parlement gabonais, Guy Nzouba Ndama, s'est montré particulièrement embarrassé vis-à-vis d'une situation préoccupante qui, selon lui, trouble les consciences et la sérénité de la majorité : "la consommation boulimique ou plutôt l'usage inflationniste des

ordonnances par le gouvernement de la République". Une propension à légiférer par voie d'ordonnances qui, à l'entendre, peut laisser perplexe d'autant que, selon lui, jouissant d'une majorité parlementaire confortable, le gouvernement ne peut craindre une obstruction législative susceptible d'entraver son action. En présence de son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Aubin Minaku Ndjalandjoko, du Premier ministre, des chefs des institutions constitution-

nelles et des membres du corps diplomatique, le président de l'Assemblée nationale s'est dit préoccupé par cette situation. Vu que, selon lui, de 2012 à 2015, sur les 107 projets de lois enregistrés, 54 sont des projets de lois de ratification d'ordonnances. Une situation incompréhensible à ses yeux, d'autant que l'habilitation à légiférer par voie d'ordonnances ne devrait concerner, a-t-il rappelé, que "les seuls cas d'urgence en principe. C'est-à-dire les cas qui nécessiteraient le déroulement immédiat de l'action gou-

vernementale au risque d'un péril imminent". Dans tous les cas, dans un élan véridique, s'inspirant de la 132e session de l'Assemblée de l'Union interparlementaire qui s'est tenue à Hanoï au Vietnam, du 28 mars au 1er avril 2015, Guy Nzouba Ndama s'est fait le chantre de la réhabilitation de la parole en politique. Vu que, comme il le dit, il importe de "faire de la parole la face complice de l'agir. C'est-à-dire, admettre que les mots à eux-mêmes ne suffisent pas. Car ils ne font pas encore l'action au sens de la réali-



Le Palais Léon Mba, siège de l'Assemblée nationale.

sation(..)". Passer des mots de celles-ci", a dit le député à l'action, "c'est passer des de la Lolo-Wagna dans la province de l'Ogooué-Lolo. promesses à la réalisation

**Petit angle**

**Assemblée nationale : vous avez dit la Maison du peuple ?**

A. N. O.  
Libreville/Gabon

**COMMENT** comprendre que notre reporter-photographe ait été éconduit, hier, de l'hémicycle du palais Léon Mba par un des agents du service du protocole de l'institution alors

qu'il ne faisait que son travail ? Sans doute, par excès de zèle, ce dernier s'est cru dans son bon droit de faire plaisir à sa hiérarchie, en empêchant un de ses compatriotes, d'exercer, dans la Maison du peuple, un droit fondamental : celui d'informer librement ses concitoyens. Ce qui, toute proportion gardée, jette un certain discrédit sur le palais Léon-Mba. Haut lieu censé être celui de la démocratie, de

la fraternité, de la solidarité, de la tolérance, etc. Les journalistes de l'Union seraient-ils indésirables en ce lieu ? Par qui ? Et pourquoi ? Ce malheureux incident a non seulement empêché notre reporter d'exercer son droit... d'informer mais surtout d'immortaliser la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2016 de la XIIe législature. Un véritable coup porté au quatrième

pouvoir. Et dire que tous les pouvoirs doivent se compléter et coopérer. Ainsi, la République se porterait mieux. L'agent zélé, expressément mandaté ou pas, portera sur sa conscience cet important événement que la presse a raté. Comme quoi, chaque acteur de la société marque à sa manière son passage, l'histoire de tout un peuple.

**Au Sénat**

**Lucie Milebou Aubusson salue la promulgation de la loi sur la décentralisation**

SM  
Libreville/Gabon

**LES** travaux de la première session ordinaire du Sénat se sont ouverts hier, à la faveur d'une cérémonie solennelle présidée par le président de cette institution, Lucie Milebou Aubusson. La présente séance solennelle s'est déroulée en présence du Premier ministre, des membres du gouvernement, du président de l'Assemblée nationale, les membres du corps diplomatique, les membres du Parlement et de plusieurs autres personnalités.

Occasion pour Mme Aubusson de s'adresser aux différentes composantes de la société gabonaise. À l'endroit du Premier ministre la présidente du Sénat a honoré les actions multiformes engagées par le gouvernement, sur instructions du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Aussi a-t-elle salué la promulgation de la loi relative à la décentralisation. Car, explique-t-elle, "ce processus né de l'initiative gouvernementale, met en place une organisation de l'administration du territoire, comprenant les collectivités locales et les circonscriptions administratives, afin de définir le nouveau cadre, pour une politique de développement durable et de gouvernance de proximité". C'est dans ce même élan qu'elle a exhorté le gouvernement à



La présidente du Sénat ouvrant les travaux...



... en présence de plusieurs personnalités...



Photo : DR

poursuivre les efforts entrepris, afin que les dispositions contenues dans ladite loi soient progressivement mises en œuvre. Aux concitoyens, la présidente du Sénat a tenu à rappeler leur responsabi-

lité dans la bonne gouvernance. Celle-ci, dira-t-elle, «exige de la part de nos concitoyens une prise de conscience du fait qu'ils ont, certes des droits, mais également des devoirs envers notre pays». Les incitant

ainsi, à se faire enrôler pour remplir leurs devoirs le moment venu. S'agissant des acteurs politiques, la présidente du Sénat les invite à veiller au respect scrupuleux des normes démocratiques

←  
... et des membres de la Chambre haute.

ponsabilité en la matière est considérable, car il s'agit d'apprécier les différents documents, en tenant compte des intérêts supérieurs de la nation et des aspirations de nos concitoyens».

dans leur fonctionnement, et à l'éducation citoyenne de leurs membres. «Nous devons tous nous sentir concernés, et tous, œuvrer pour que ces échéances électorales futures se déroulent dans la transparence, le calme et dans les délais constitutionnels», a-t-elle indiqué. Sans manquer de rappeler la mission de son institution au cours des rendez-vous à venir, Lucie Milebou Aubusson s'est adressé aux sénateurs en ces termes: «Chers collègues, a-t-elle conclu, je souhaite que vous exerciez pleinement toute votre expertise lors des travaux législatifs. notre res-

**Première session ordinaire du CES  
Clôture des travaux demain**

LE premier vice-président du Conseil économique et social (CES), Raphaël Sadibi Bouka va mettre un terme aux assises de la première session ordinaire de cette institution ce jeudi 3 mars 2016, à 10h 00. C'est le siège de ladite institution qui abritera cette cérémonie en présence des conseillers membres et des autorités de la République.